

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du vendredi 20 juin 2014

Nombre de conseillers

En exercice : **27**  
Présents : **17**  
Votants : **22**

Le **20/06/2014** à 17h30, les membres du conseil municipal de la commune de Viry convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le **12/06/2014**, se sont réunis en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. André BONAVENTURE, Maire.

Date de réunion

**20/06/2014**

**Présents :**

BONAVENTURE André, DERONZIER Martine, DUVERNEY Rebecca, POIRIER Patrice, DURAND Patrick, adjoints, DUVERNEY Pierre, BETEMPS Véronique, VELLUT Denis, CATRY François-Philippe, BARTHASSAT Jean-Luc, FAVRE Emmanuelle, DE VIRY Henri, LEMAIRE Caroline, DUCREY Emmanuel, SECRET Michèle, BARBIER Claude, CHEVALIER Laurent, conseillers, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de vingt-sept membres.

Date de convocation

**12/06/2014**

Date d'affichage

**04/07/2014**

**Procurations :**

HERRERO Sabine procuration à DUVERNEY Rebecca, LENARDON Nadine procuration à DERONZIER Martine, TEXIER Mireille procuration à BONAVENTURE André, DUPENLOUP Joël procuration à BARBIER Claude, GUIDO Virginie procuration à CHEVALIER Laurent

**Absents :**

STUDER André, HERRERO Sabine, LENARDON Nadine, TEXIER Mireille, HURATHOR Sabine, DERONZIER Virginie, BELLAMY David, DUPENLOUP Joël, GUIDO Virginie, MICHALOT Sandrine

**Secrétaire de séance :** POIRIER Patrice

### 1 ELECTIONS SENATORIALES – Désignation des délégués et des suppléants

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que le renouvellement de la série 2 des sénateurs figurant au tableau n°5 annexé au code électoral interviendra le dimanche 28 septembre 2014.

A ce titre, les conseils municipaux doivent donc désigner les délégués et suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs. Il convient donc de désigner 15 titulaires et 5 suppléants.

Monsieur le Maire indique que le quorum étant atteint, il convient de constituer le bureau électoral tel que prévu à l'article R133 du Code Electoral. Le bureau électoral est composé de : André BONAVENTURE Président - Pierre DUVERNEY – Patrick DURAND – Rébecca DUVERNEY – Emmanuel DUCREY

A l'issue du scrutin, ont été élus :

Titulaires	Suppléants
BONAVENTURE André	DURAND Patrick
BETEMPS Véronique	DERONZIER Martine
POIRIER Patrice	VELLUT Denis
LENARDON Nadine	HURATHOR Sabine
CATRY François- Philippe	MICHALOT Sandrine
DERONZIER Virginie	
BARTHASSAT Jean-Luc	
TEXIER Mireille	
De VIRY Henri	
DUVERNEY Rébecca	
DUVERNEY Pierre	
HERRERO Sabine	
BARBIER Claude	
GUIDO Virginie	
CHEVALIER Laurent	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h00.

Le Maire

**Signé**

André BONAVENTURE